Sommaire

Avant-propos
La doctrine et le Conseil constitutionnel, entre attractions, indifférences et rejets
par Samy Benzina, *professeur à l'Université de Poitiers*
et Julien Jeanneney, *professeur à l'Université de Strasbourg* 1

Entretien avec Robert Badinter
par Samy Benzina, *professeur à l'Université de Poitiers*
et Julien Jeanneney, *professeur à l'Université de Strasbourg* 7

PREMIÈRE PARTIE
Incarnations 11

Léo Hamon et le Conseil constitutionnel
Moderato cantabile
par Olivier Beaud,
professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas 13

François Goguel et le Conseil constitutionnel
Un réformiste aux accents stoïciens
par Guillaume Boudou,
professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas 37

Georges Vedel et le Conseil constitutionnel
Un défenseur inébranlable
par Charles-Édouard Sénac,
professeur à l'Université de Bordeaux 61

Débats
sous la présidence de Michel Troper,
professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre 85

François Luchaire et le Conseil constitutionnel
L'éternel conseiller
par Jordane Arlettaz,
professeure à l'Université de Montpellier 91

Louis Favoreu et le Conseil constitutionnel
Une influence fugace
par Bertrand-Léo Combrade,
professeur à l'Université de Poitiers 111

Débats
sous la présidence de Michel Troper,
professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre 125

DEUXIÈME PARTIE
Générations 133

La doctrine et le Conseil constitutionnel
Des panégyriques à la critique
par Benjamin Fargeaud,
professeur à l'Université de Lorraine 135

Générations doctrinales
L'étude des décisions du Conseil constitutionnel,
entre bonheurs et infortunes
par Julien Jeanneney,
professeur à l'Université de Strasbourg 155

Débats
sous la présidence d'Agnès Roblot-Troizier,
professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 197

Table ronde
Le contentieux constitutionnel
Essor et légitimation d'une discipline
sous la présidence d'Agnès Roblot-Troizier,
professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
avec Guillaume Drago, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
Bertrand Mathieu, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Dominique Rousseau, professeur émérite de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne
André Roux, professeur émérite de Sciences-po Aix 205

TROISIÈME PARTIE
Méthodes 237

La jurisprudence constitutionnelle française :
méthode ou bricolage ?
par Denis Baranger,
professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas. 239

L'inconscient administrativiste
dans la doctrine constitutionnaliste
par Ariane Vidal-Naquet,
professeure à l'Université d'Aix-Marseille. 263

Constitutionnalistes et administrativistes
face à leurs juges
par Benoît Plessix,
professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas 283

Débats
sous la présidence de Jean-François Lafaix,
professeur à l'Université de Strasbourg 303

La « dogmatique », dénominateur commun de la doctrine
et de la Cour constitutionnelle fédérale allemande
par Aurore Gaillet,
professeure à l'Université Toulouse-Capitole
et Matthias Jestaedt,
professeur à l'Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau 313

L'influence de la doctrine
sur la Cour constitutionnelle italienne
par Gustavo Zagrebelski, *ancien président de la Cour constitutionnelle*
italienne, professeur émérite de l'Université de Turin. 339

QUATRIÈME PARTIE
Influences 347

Délibérer en lisant
La doctrine inflence-t-elle le Conseil constitutionnel ?
par Samy Benzina,
professeur à l'Université de Poitiers 349

« Doctrine » organique, doctrine captive
Internaliser pour mieux contrôler ?
par Elina Lemaire,
professeur à l'Université de Bourgogne. 377

Débats
sous la présidence d'Anne Levade,
professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 399

Table ronde
Le Conseil constitutionnel, une institution sans doctrine ?
par Anne Levade
professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et Nicole Belloubet,
ancienne membre du Conseil constitutionnel,
professeure de droit public 407

Index nominum 435